



Communiqué

Conseil moyen de fumure azotée Betteraves 2026

Les laboratoires d'analyse du réseau REQUASUD – Chaîne Nitrate ont réalisé, en collaboration avec le service Agronomique de la RT et l'IRBAB, 120 analyses d'échantillons de sol pour établir les profils moyens en azote minéral des terres avant implantation de la culture de betterave.

Les profils de cette année sont marqués par les conditions pluviométriques déficitaires et une chaleur présente durant toute la culture précédente. Les dates, durées et conditions d'implantations des engrais verts influencent fortement les profils observés. De ce fait les teneurs sont variables.

Les recommandations moyennes de fumures sont les suivantes :

- Après un précédent céréale, paille enlevée :
 - Sans apport organique 110 unités
 - Avec fumier bovin 70 unités
 - Avec fientes de volaille 60 unités
- Céréale paille enfouie
 - avec azote organique 80 unités
 - avec azote minéral 120 unités
 - sans azote minéral ni organique 150 unités
- Après les précédents pommes de terre, lin, maïs, légumineuses (pois, haricots), il est fortement recommandé de contacter votre laboratoire pour un avis personnalisé.

Le conseil moyen qui est proposé doit être considéré comme un repère ; n'hésitez pas à contacter votre laboratoire provincial (contacts sur www.requasud.be).

Le conseil personnalisé avec analyse de la parcelle reste la recommandation la plus pertinente en cas d'apport d'engrais organiques à action rapide (lisier, fientes) ou d'engrais organiques dont le comportement dans le sol est plus difficilement prévisible (composts, digestats et boues de natures diverses, exigez votre certificat d'analyse auprès du fournisseur).

Tout excès de fumure par rapport à une fumure raisonnée augmente le risque de dépasser la norme APL, et aura un effet négatif sur la teneur en sucre et votre rentabilité.

N'hésitez pas à contacter votre service agronomique.

